Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com

http://cgt-territoriaux63.fr

Monsieur le Président du CDG 63
7 rue Condorcet
63 000 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand, le 23 novembre 2026

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du mardi 1er décembre 2026 au jeudi 31 décembre 2026.

Monsieur le Président,

Nous alertons depuis de nombreux mois sur la colère et l'exaspération de la population, l'**URGENCE est sociale !**

La violence sociale que subissent au quotidien des milliers de travailleurs, jeunes, retraités…dans un contexte de hausse exponentielle du coût de la vie se traduit aujourd'hui dans la rue. Leurs revendications sont plus que légitimes.

La situation des agents de la fonction publique territoriale ne peut plus être regardée comme une simple difficulté passagère. Depuis des années, les rémunérations décrochent, les conditions de travail se dégradent, les effectifs manquent et les services publics sont soumis à des restrictions budgétaires permanentes.
Pourtant les agents continuent de faire vivre au quotidien les services publics, souvent au prix de leur santé, de leur engagement personnel et de leur vie familiale, pour l'intérêt général, pour l'égalité et la cohésion sociale.
Il est urgent de faire preuve de Reconnaissance, de revaloriser le point d'indice de façon conséquente et de répondre à leurs revendications !

En conséquence,
La Fédération CGT des Services Publics a déposé un préavis de grève
Pour la journée du mardi 1er décembre 2026.

Nous luttons contre le démantèlement lent et organisé des services publics.
Le contexte international ne doit pas servir de prétexte pour justifier toujours plus de sacrifices pour les travailleurs et permettre à d'autres de continuer à s'enrichir sans limite.
Les aides publiques doivent être conditionnées et réorientées vers le financement de nos services publics et de ceux qui les font vivre :
La revalorisation de la valeur du point d'indice à **6.5 euros** est **VITALE** et **URGENTE** !!

Nous luttons pour la sauvegarde de nos services publics garants de notre démocratie et revendiquons :

- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 6,50 € ;
- Une refonte complète des grilles indiciaires garantissant un réel déroulement de carrière ;
- La reconnaissance réelle des qualifications, de l'expérience et des déroulements de carrière ;
- Le doublement de traitement entre le début et la fin de carrière pour une carrière complète ;
- Le rétablissement de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver et de le renforcer ;
- La suppression du jour de carence et le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agents sont en congé maladie ordinaire ;
- La réaffirmation du principe : un emploi permanent = un fonctionnaire titulaire ;
- Un plan massif de titularisation des contractuels sur des besoins permanents ;
- L'abrogation des mesures qui généralisent le contrat et la précarité.

Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com

http://cgt-territoriaux63.fr

A retenir :

► Elections Professionnelles dans la Fonction Publique, nous appelons tous les agents à voter le 10 décembre 2026. **Nous rappelons l'importance d'aller voter pour élire les représentants du personnel qui siégeront dans les instances des collectivités et du Centre de Gestion.**

► Elections à la CNRACL, notre caisse de retraite, du 23 novembre au 10 décembre 2026.

Mais aussi :

POUR la paix, valeur hautement syndicale

CONTRE les violences faites aux femmes et contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles. Ce sont des outils de domination et d'exploitation. Les violences sexistes et sexuelles sont une réalité dans le monde du travail et dans la sphère privée. Une réalité qui souffre trop souvent d'invisibilité de la part de nos employeurs qui ne souhaitent pas allouer les moyens nécessaires à la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles. La santé et la sécurité au travail sont pourtant de leur responsabilité.

En conséquence la Fédération CGT des Services Publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1er décembre 2026, 2 décembre 2026, 3 décembre 2026, 4 décembre 2026, 5 décembre 2026, 6 décembre 2026, 7 décembre 2026, 8 décembre 2026 , 9 décembre 2026, 10 décembre 2026, 11 décembre 2026, 12 décembre 2026, 13 décembre 2026, 14 décembre 2026, 15 décembre 2026, 16 décembre 2026, 17 décembre 2026, 18 décembre 2026, 19 décembre 2026, 20 décembre 2026, 21 décembre 2026, 22 décembre 2026, 23 décembre 2026, 24 décembre 2026, 25 décembre 2026, 26 décembre 2026, 27 décembre 2026, 28 décembre 2026, 29 décembre 2026, 30 décembre 2026 et 31 décembre 2026, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ Fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.
Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale C.G.T

AodrenLE GUERN, Secrétaire Général,

Préavis de grève adressé ce jour à Mme La Préfète du Puy de Dôme